

sent par n'être ni Canadiens, ni ce qu'ils étaient avant d'arriver ici.

Certains immigrants parlent de dignité volée pour décrire le mauvais côté de la politique. D'autres estiment que la politique favorise la ghettoïsation des nouveaux venus au lieu de les encourager à développer leur loyauté envers leur terre d'accueil. Compte tenu de ce que les immigrants eux-mêmes en disent, il semble clair que cette politique adoptée il y a maintenant plus de 20 ans doit faire l'objet d'une refonte. Ce n'est pas une réorganisation qui est nécessaire, mais bien une refonte.

Vu la situation financière critique dans laquelle nous nous trouvons, un examen du programme de multiculturalisme est justifié, au même titre qu'un examen du Conseil des arts du Canada avec un budget de 98 millions de dollars cette année, du Sport amateur avec un budget de 64 millions de dollars, de la Promotion des femmes avec un budget de 8 millions de dollars, etc.

Par habitant, les subventions au titre du multiculturalisme coûtent moins de un dollar par Canadien. Certains projets semblent valoir beaucoup plus que cela, et d'autres, beaucoup moins. Pourquoi dépense-t-on de l'argent pour des affiches et des macarons dénonçant le racisme et pour l'enseignement de l'arménien?

Si les Arméniens ou tout autre groupe ethnique veulent que nos enfants puissent parler leur langue, ils devraient eux-mêmes en financer l'enseignement. Le financement, par l'État, de ce genre de formation linguistique confirme l'argument de M. Bissoondath voulant que la politique du multiculturalisme ait pour effet de diviser les Canadiens en donnant aux groupes une conscience accrue de leur propre ethnicité.

Cela conforte également les Canadiens de souche dans leurs hésitations à considérer les immigrants comme des citoyens à part entière. Nous ne proposons pas que le Canada opte pour le melting-pot à l'américaine, mais il reste que notre bien-aimée mosaïque a du plomb dans l'aile. Il est temps de repenser le multiculturalisme, son objet, ses effets et les coûts qu'il entraîne.

Grâce à M. Bissoondath, dont les origines étrangères le rendent apte à débattre du multiculturalisme, cette question est maintenant à l'ordre du jour avec tout le reste. Je souscris à l'idée que ce ministère doit être repensé plutôt que réorganisé.

Quand j'ai pris la parole au sujet des amendements, j'ai parlé des nombreux organismes relevant du ministre du Patrimoine canadien. Ces organismes englobent la SRC, des musées et des programmes multiculturels. Je ne puis m'empêcher de me demander si nombre de ces institutions ne serviraient pas mieux les Canadiens si elles passaient au secteur privé, si elles étaient carrément supprimées ou si leur financement était réduit. Il serait peut-être préférable que leurs fonctions soient directement exercées par d'autres ministères.

Par exemple, j'estime que nous pourrions songer sérieusement à supprimer le financement d'institutions comme l'organisme qui s'occupe de la situation de la femme au Canada et, ainsi que je l'ai déjà dit, les subventions au multiculturalisme.

Un autre genre de dépenses fédérales non nécessaires concerne les langues officielles. Pourquoi avons-nous besoin d'un

Initiatives ministérielles

commissaire aux langues officielles? En confiant cette responsabilité aux provinces et aux organismes privés, on pourrait fournir relativement plus de services tout en faisant réaliser des économies considérables au gouvernement fédéral.

La Commission des champs de bataille nationaux est un autre organisme relevant du ministère du Patrimoine canadien. Je ne doute pas que nous ayons besoin de cette commission, mais je pense qu'elle pourrait peut-être relever du ministère de la Défense nationale, s'il n'y avait pas de ministère du Patrimoine canadien.

Il y a aussi la Fondation canadienne des relations raciales. Il semble qu'un tel organisme soit justifié. C'est difficile à dire, mais, s'il l'est, il devrait peut-être relever du ministère de la Justice. Chose certaine, je trouve bizarre que l'on veuille faire entrer les relations raciales dans notre patrimoine canadien. Cela a presque une connotation négative. Nous ne voulons pas que cela fasse partie de notre patrimoine mais s'il y a un problème, nous voulons le régler.

Il serait peut-être plus approprié de faire relever la Commission de la fonction publique du Conseil du Trésor.

• (1705)

Il y a certaines choses que nous devrions faire, peut-être, en ce qui concerne la SRC. Je me demande souvent ce que les Canadiens nous répondraient si on leur demandait de nous dire ce qui, à leur avis, caractérise le mieux notre patrimoine. Je me demande s'ils nous parleraient des habitants de notre pays et de leurs qualités ou s'ils nous parleraient de notre environnement et du territoire magnifique qui est le nôtre. Je serais très surpris qu'ils mentionnent la SRC, surtout Téléfilm Canada et l'Office national du film, que l'on pourrait sûrement fusionner et privatiser, ce qui coûterait beaucoup moins cher aux contribuables canadiens.

Ensuite—je n'aime pas parler de cela, parce qu'on en a tellement parlé—il y a les musées qui sont financés par le ministère du Patrimoine canadien. Je me demande si l'on ne pourrait pas les privatiser, eux aussi. Ainsi, les gens qui aiment les musées voudront peut-être aller en visiter s'ils y découvrent des choses intéressantes, au lieu d'être perturbés par ce qu'ils ont vu dans certains d'entre eux. Cela permettrait sûrement de supprimer quelques projets farfelus, comme le musée qu'on construit actuellement dans la circonscription du premier ministre, je le répète, à grands frais pour les contribuables. De plus, une étude indique que ce musée est voué à l'échec.

Après avoir examiné attentivement et objectivement toutes les attributions actuelles des organismes du ministre du Patrimoine canadien, nous estimons que ce poste n'est peut-être vraiment pas nécessaire. Il est possible qu'une fois supprimées toutes les dépenses inutiles ou les dépenses pour des projets dépassés, il ne reste pas assez de responsabilités pour justifier l'existence de ce ministère. S'il restait des responsabilités justifiables, elles pourraient être assumées par d'autres ministères. À notre avis, les contribuables canadiens réaliseraient ainsi des économies.

En terminant, je prendrai seulement quelques instants pour mentionner ces économies éventuelles: une voiture et un chauffeur de moins assignés à un ministre, un vaste bureau de moins, en plus du personnel du ministre, une retraite de plusieurs millions de dollars de moins à payer encore avec l'argent des contri-